NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DU

Dr FOSSATI

6

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DU

Dr FOSSATI

ANCIEN PRÉSIDENT
ET PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE DE PARIS
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
CHEVALIER DES ORDRES
DES SS. MAURICE ET LAZARE ET DE LA COURONNE D'ITALIE, ETC.

PAR

LE Dr BELHOMME

Ex-interne de 1re classe des hôpitaux de Paris
Ancien professeur des maladies mentales à l'Athénée, Secrétaire de la
Société phrénologique
Membre honoraire et fondateur de la Société médico-psychologique de Paris
de l'Académie de Madrid
de l'Académie des sciences et belles-lettres de Rouen
Honoraire de la Société d'émulation, de la Société de médecine de la ville de Paris
de la Société médico-pratique
Chevalier de la Légion d'honneur (1847)



PARIS
IMPRIMERIE FÉLIX MALTESTE ET Cie
Rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22.

1875

AVANT-PROPOS

La vie de notre honorable confrère Fossati a été une longue suite d'actes des plus curieux et des plus instructifs.

Né en Italie, il a traversé les plus rudes épreuves. Arrivé en France, il a exercé la médecine d'une manière distinguée. Phrénologiste, il a soutenu les doctrines de Gall avec talent et persévérance. Patriote, il est resté Italien. Il a été accueilli en France et s'est borné à honorer sa nouvelle patrie, sans se faire naturaliser.

Il nous faudra le suivre dans son enfance et son éducation; prouver que son intelligence a toujours été à la hauteur de ses destinées. Refugié en France avec beaucoup de ses compatriotes, il les a aidés, au besoin, de son argent et de son crédit.

D'une nature élevée et généreuse, il a prouvé par ses écrits qu'il envisageait largement les idées indépendantes qu'il avait comprises et étudiées. Enfin il a fondé un prix de 2,000 francs par année, qui sera donné à Milan, la ville la plus rapprochée de son lieu de naissance, aux *travailleurs* de la phrénologie.

En voilà plus qu'il n'en faut pour intéresser les lecteurs de cette notice, qui aurait pu être écrite par un compatriote. Mais si je l'ai entreprise, c'est qu'il savait se faire aimer parmi nous et qu'il m'a toujours prouvé le plus grand intérêt, lors de la publication de mes mémoires

sur la localisation des fonctions cérébrales et de la folie.

A l'imitation de Spurzheim, disciple de Gall, qui a écrit sur l'aliénation mentale, j'ai cherché à déterminer, par des observations exactes, que certaines prédominances fonctionnelles du cerveau coïncidaient avec le genre de délire des aliénés. Ces observations ont été accueillies en Allemagne, traduites en italien et en anglais; la France a souvent le privilége d'être imitée par d'autres nations.

Mes premières observations sur la phrénologie ont été faites à la Salpêtrière, pendant mon séjour comme interne d'Esquirol, qui me donna des notes sur les idiots; j'observai attentivement ce qui se passait chez ces déshérités de l'intelligence, et je vis qu'en s'occupant de plusieurs d'entre eux, on trouvait des germes d'intelligence qui s'agrandissaient par l'exercice et une sorte d'application.

Mes observations portèrent aussi sur le développement du cerveau, qui généralement est plus petit et mal conformé; 86 fois sur 100 je trouvai des déformations du crâne plus ou moins saillantes. J'écrivis bientôt mon travail, qui parut en 1824. En 1845, je réimprimai ma thèse, et j'y joignis un certain nombre d'observations qui prouvent que, chez les idiots, il y a les facultés partielles qui coïncident avec les principes phrénologiques.

Fossati aimait ce genre d'observations. Je lui communiquai toutes mes recherches sur les localisations cérébrales et, lors de son voyage à Milan, comme je le dirai plus tard, il plaça dans la bibliothèque de cette capitale de la Lombardie mes divers travaux reliés. Fossati avait fait une collection de tous les écrits qui se rapportent à la phrénologie; il les déposa également dans la dite bibliothèque.

Bientôt je devins un partisan avoué de la doctrine de Gall, et faisant un cours à l'Athénée, sur les maladies mentales, je devins un habitué de la Société phrénologique, qui y tenait ses séances, et même je fus nommé secrétaire général.

Mes rapports d'amitié avec notre illustre savant devinrent très-fréquents, et j'ai continué à le voir jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 20 décembre 1874.

Voici l'allocution que j'ai prononcée sur sa tombe :

« Messieurs, averti hier soir seulement de la mort de notre digne confrère Fossati, je ne pourrai faire qu'un récit bien court d'une vie si bien remplie. Né en Italie, le 30 avril 1786, il vint en France en 1821, et se fixa à Paris en 1822. Disciple zélé de Gall, qui lui donna toute son amitié, il n'a jamais cessé de propager la science phrénologique. Docteur de l'Université de Pavie, il se forma bientôt une clientèle, qui augmenta rapidement par les soins assidus qu'il donna à ses malades.

D'un caractère charmant, il portait sur sa figure les caractères de son cœur. Membre de la Société phrénologique, qu'il fonda en 1823, il en devint le président et donna l'exemple de la plus grande activité et d'un talent oratoire facile. Son langage était parfois hésitant, mais il possédait très-bien la langue française.

Bientôt il se livra à des travaux scientifiques : il publia, dans le *Dictionnaire de la Conversation*, des articles qui furent lus avec avidité par le public.

Encouragé par ce succès littéraire, il écrit un *Manuel de phrénologie*. Ce manuel est l'exposé le plus complet et le plus clair des doctrines de Gall.

Enfin, dans les derniers temps, il a publié un volume de ses idées philosophiques. Il fait voir qu'il n'y a pas seulement de l'anatomie et de la physiologie dans la phrénologie, mais qu'il en découle une philosophie pratique et utile à l'ordre social. Quand il parle du choix d'un législateur, il vous prouve l'application qu'on peut faire d'une science qu'on a voulu révoquer en doute, pour le choix d'un homme chargé de faire les lois de son pays.

Il serait trop long d'entrer dans beaucoup de détails; on reconnaît l'homme supérieur chez notre confrère, dont le nom trouve sa place auprès des savants, tels que les Andral, les Bouillaud, les Royer-Collard, les Broussais et tant d'autres. Ici se borne ce que j'avais à dire de la vie scientifique du Dr Fossati. Sa longue existence est une suite d'actions que je me propose de faire connaître dans une notice.

Cette vie a été évidemment prolongée par les soins incessants de son digne neveu, M. le Dr Fortina, qui suit avec tant de franchise l'exemple de son oncle, pour les soins de ses malades.

Adieu, cher confrère et ami, descends dans la tombe, en emportant avec toi l'estime de tous ceux qui t'ont connu, et reçois les palmes de l'immortalité qui te sont acquises par tes ouvrages ! ! »

Telles sont les paroles que j'ai prononcées lors de la translation des restes mortels de Fossati au Père-Lachaise.

Je vais raconter, le plus brièvement possible, la vie et les œuvres de notre cher confrère, et j'espère obtenir l'assentiment de tous ceux qui l'ont connu, dans l'appréciation que je ferai des diverses périodes de sa vie.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DU

Dr FOSSATI

Ancien Président de la Société phrénologique de Paris, etc., etc.

Fossati (Jean-Antoine-Laurent) est né à Novare, petite ville de la Lombardie, le 30 avril 1786.

Son père était alors employé à l'économat de l'hôpital civil; ses premières années s'écoulèrent au milieu des malades nécessiteux, et ce contact avec des êtres malheureux a pu développer chez lui cette tendance de protection pour ses semblables.

Bientôt le père de Fossati abandonna sa place pour vivre à la campagne, de la culture de ses propriétés. En 1792, le curé Ambroise Baliana, frère de sa mère, le garda près de lui et se chargea de son éducation. Fossati reçut donc auprès d'un ecclésiastique des principes religieux. En décembre 1798, l'armée française occupa le Piémont et Novare, et y proclama la république.

Le jeune Fossati commença à sentir naître en lui les premières idées de liberté et d'égalité, que l'on proclamait alors avec enthousiasme, et de toutes les manières, puisque dans les écoles on donnait aux enfants, dans leurs compositions, des thèmes de républicanisme.

L'occupation des armées austro-russes, en 1799, et le retour de la liberté pour l'Italie après la bataille de Marengo, ne firent que fortifier le jeune étudiant dans le plus noble patriotisme. En 1801, il passa à l'École de philosophie, ayant subi ses examens avec distinction. Il suivit les cours de logique, de métaphysique, de mathématiques, et un cours sur les devoirs de l'homme et du citoyen. (Son professeur fut M. Silvetti.) Enfin, il termina ses études qu'il compléta par un cours de physique générale et expérimentale, et un autre cours de philosophie morale et politique. Ces diverses études lui firent aimer la science, et l'on verra plus tard que tous ses travaux étaient imprégnés de ses connaissances puisées dans la philosophie et même la politique. En 1803, son oncle, très-satisfait de ses progrès, l'engagea à choisir une profession. Il se livra alors avec ardeur à l'étude de l'anatomie, de la physiologie et de l'anatomie comparée. En 1804, il eut le malheur de perdre sa mère. Son père était mort en 1802; il resta donc orphelin, l'aîné de cinq enfants et presque sans fortune. Il fit élever ses frères et sœurs avec grand'peine, avec l'assistance de son oncle le curé. Il se rendit bientôt à l'Université de Pavie et se livra à de fortes études médicales et chirurgicales, et fut reçu au cours de chirurgie d'une façon très-favorable. En 1805, le général Bonaparte se fit couronner roi d'Italie. Ce changement dans les destinées de son pays causa un chagrin profond au jeune Fossati. En 1806, les étudiants de l'Université de Pavie revêtirent l'uniforme et furent organisés en bataillon et tenus de faire l'exercice deux fois par semaine; Fossati se soumit quoique à regret aux ordres du nouveau roi, et obtint une distinction; il devint le commandant de ses camarades, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses études avec passion. En juin 1807, il reçut le diplôme de docteur en chirurgie, signé Scarpa, qui le remarquait parmi ses élèves. Il resta encore un an dans le collége Caccia, faveur extraordinaire que l'on n'avait jamais accordée à aucun élève. En 1808, il reçut un nouveau

diplôme de docteur en médecine, avec les premiers grades d'honneur. Ces distinctions obtenues, et plein de confiance dans l'avenir, il décida de se fixer à Milan, où son instruction pouvait grandir encore, au lieu de retourner à Novare.

Il préféra la gêne et l'isolement. Les premières années passées à Milan furent pénibles; il fut obligé de vendre peu à peu ce qu'il possédait pour se suffire à lui-même et continuer l'éducation de ses frères et sœurs. En 1809, il fit dans la même journée, à Pavie, ses examens pour la libre pratique de la médecine et de la chirurgie, et obtint de nouveaux diplômes. Il retourna à Milan, où il espéra prospérer. Il n'en fut rien. Il se présenta alors pour être reçu à l'hôpital civil, élève de chirurgie, et après un examen de phlébotomie il fut mis à la suite de deux concurrents, dont l'un était marchand de parapluies et l'autre fabricant de bas de soie; tel était le règlement de l'hôpital de Milan, la date de l'admission était tout pour l'avancement, le mérite et le savoir étaient en deuxième ligne, pour obtenir une place qui devait rapporter 16 sols par jour. (Extrait de la *Biographie des hommes du jour*, 1840.)

Fossati fit la connaissance du Dr Sacco, directeur général de la vaccine, et devint son aide pour la vaccination de la ville de Milan, son remplaçant et son ami intime. L'avantage qu'il tira de cette connaissance fut d'avoir été chargé de remettre en ordre sa bibliothèque et de pouvoir lire avec ardeur ce qu'il ignorait encore, faute de n'avoir pu se procurer des livres. Le Dr Sacco présenta son protégé au ministre de l'intérieur de l'Italie, qui lui promit de lui assigner une pension, pour compléter à Paris, pendant deux ans, son instruction. Bientôt, il fut nommé médecin assistant à l'hôpital civil. Le professeur Branca avait pris le jeune Fossati sous sa protection et ne faisait jamais une opération sans son aide. Une fois entré à l'hôpital civil, il continua sa carrière médicale avec succès. L'année suivante, il subit un examen de concours, et fut élu et attaché au professeur Rasori, comme aide de clinique, avec

autorisation de le remplacer pendant ses absences. Rasori regarda Fossati comme son meilleur élève, il lui accorda toute sa confiance, et l'honora de son amitié qui ne cessa qu'après sa mort. Ce fut dans cette circonstance que Fossati travailla avec Rasori, pour constater la manière d'agir de divers médicaments qu'il examina, et continua à établir les nouvelles lois physiologiques ou thérapeutiques. Fossati s'occupa avec soin de procurer à son maître les documents statistiques pour les tableaux de mortalité que Rasori publia bientôt.

Une si belle perspective de réussite ne devait pas durer longtemps pour Fossati : au mois d'avril 1814, il y eut à Milan un mouvement révolutionnaire. La mort du ministre Prina, l'occupation de la ville par les Autrichiens en furent la suite. Le prince Eugène, qui n'avait pu se faire nommer roi par le sénat italien, abandonna à la discrétion des Autrichiens le royaume qu'il n'avait pu avoir ni défendre.

Le joug des Autrichiens et la perte de tout espoir de nationalité donnèrent naissance à des conspirations qui ne réussirent pas. Parmi les conspirateurs, se trouvait Rasori, qui fut jeté dans un cachot jusqu'en mars 1818. Si M. Fossati ne se trouva pas impliqué dans cette affaire, c'est qu'il avait su se soustraire à temps aux poursuites, mais son avenir était compromis (voir l'analyse faite dans la *Biographie des hommes du jour*, rédigée par Sarrut et Saint-Edme, en 1840). Il devait aussi éprouver de violents chagrins : un frère, qu'il avait instruit à ses frais, fut enlevé par la conscription et mourut prisonnier des Autrichiens; une jeune et jolie sœur, qu'il avait élevée comme sa fille, succomba à une fièvre lente que lui fit contracter la frayeur qu'elle éprouva en 1814, lorsque des soldats de la garde italienne se battirent sous ses fenêtres avec les Autrichiens. Enfin, le mari d'une sœur qu'il venait de marier, perdit sa place dans les finances, par suite de changements dans le gouvernement.

Fossati, au milieu de ses malheurs, continua la pratique de la médecine en ville, et à l'hôpital comme assistant

gratuit ; il correspondait d'abord avec Rasori, détenu dans la forteresse de Mantoue, et après, dans le petit fort de Milan. Ce digne professeur lui communiquait ses observations sur le quinquina et l'engageait à les vérifier dans les salles de l'hôpital. Fossati passa les années 1815 et 1816 auprès d'un compatriote, M. Gautieri, inspecteur général des forêts. Ce savant l'engagea à aller vivre avec lui, afin d'étudier ensemble ; il mit sa bibliothèque à sa disposition et le chargea de la correction des ouvrages qu'il publiait, entre autres ceux-ci : *De l'influence des bois sur l'état physique d'un pays et de celle sur les chèvres*. Il corrigea l'ouvrage de M. Sartorelli, sur les arbres indigènes de l'Italie supérieure, et un petit ouvrage du Dr Paganini sur les bains. L'inspecteur fut peu reconnaissant des soins de Fossati, et, comme il était très-avare, quoique riche, il ne lui fit aucun cadeau; enfin, il devint si exigeant que Fossati le quitta vers 1817.

A cette époque, apparut en Lombardie l'épidémie du typhus pétéchial qui fit de grands ravages. Fossati demanda du service à l'hôpital de Saint-Ange, qu'on venait de créer à cet effet, et y entra en février 1817. En moins d'un mois, il contracta la maladie et sa vie en fut très-compromise; il fut soigné avec succès par le Dr Lombardini, qui allait prendre dans la prison les conseils de Rasori. Sorti de ce grand danger, Fossati eut de la peine à reprendre son service, il était jalousé par ses confrères, et les nobles, dévots partisans de l'Autriche, étaient aussi contre lui. Au Dr Strambio, directeur de l'hôpital, ennemi de Rasori et de Fossati, succéda le Dr Crespi, homme éclairé et indépendant, qui confia à Fossati une infirmerie comme médecin ordinaire, afin qu'il pût continuer les observations de Rasori. Fossati, voulant rendre service à son maître, s'occupa de la publication par souscription de la traduction des *Lettres d'Enghel sur la mimique*, que Rasori avait faite dans sa captivité. Il put ainsi procurer à son maître quelques secours pécuniaires.

Fossati, peu satisfait de son séjour à Milan, et se voyant

l'objet de la haine et de la persécution de ses ennemis, forma le projet de voyager et de venir à Paris, ce qu'il fit en 1820, après la révolution de Naples et avant celle du Piémont.

Arrivé à Paris, il eut la douleur de revoir ses anciens amis, exilés et condamnés à mort dans leur pays.

Fossati fut très-bien accueilli par les médecins distingués de la capitale, qui savaient qu'il avait collaboré avec le *réformateur* de la médecine en Italie.

C'est Fossati qui fit connaître spécialement à Laënnec, à l'hôpital Necker, la méthode d'employer l'émétique comme contre-stimulant dans les maladies inflammatoires ; l'emploi de la digitale, de l'aconit et de la gomme-gutte à fortes doses, dans les cas déterminés ; il en fit autant avec le Dr Kappeler, à l'hôpital Saint-Antoine et ailleurs.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans son séjour à Paris, ce fut sa première entrevue avec Gall. Après les compliments d'usage, le célèbre phrénologiste lui dit : « Il faut absolument, docteur, que vous étudiiez ma doc- « trine, et que nous nous regardions comme de bons « amis. » L'intérêt et l'amitié que Gall témoigna à Fossati ne sont à comparer qu'à ceux que Rasori lui avait témoignés en Italie, et n'eurent de fin également que par la mort de l'illustre savant.

Fossati fut bientôt en état de faire des cours de phrénologie. Le premier eut lieu chez Gall lui-même, pendant l'hiver de 1823 à 1824. Il avait déjà fait un voyage à Londres, où il avait porté les notions de la médecine italienne. Il communiqua ses idées particulièrement au Dr Billing, l'un des médecins les plus distingués de Londres, avec lequel il contracta des rapports d'amitié. Gall, en 1823, fit un voyage à Londres. Pendant son absence, il chargea Fossati de la visite de ses malades, et de continuer à corriger les épreuves de l'ouvrage in-8° qu'il avait sous presse.

Vers le milieu de 1824, Fossati fut appelé en Italie par

son oncle, atteint d'une maladie très-grave. A son arrivée à Novare, il n'existait plus. — Alors, il parcourut l'Italie jusqu'à Naples, et, pendant son voyage, dans toutes les Universités il donna des démonstrations sur l'anatomie et la physiologie du cerveau : ainsi, il fut l'apôtre, à Paris et à Londres, de la doctrine médicale italienne, et, en Italie, de la doctrine de Gall. Il contracta des relations intimes avec les savants les plus distingués. Il publia, pendant son séjour à Bologne, dans les *Opuscules scientifiques*, un mémoire remarquable sur l'épilepsie, qui contient des idées nouvelles sur cette maladie, et qui furent adoptées notamment par le Pr Tommasini. — En 1825, il commença à Paris la pratique de la médecine, décidé qu'il était de ne plus quitter cette capitale ; il eut pour cela une autorisation du roi, distinction que la Restauration n'avait accordée qu'à un petit nombre d'étrangers. Fossati obtint même du Conseil de l'Université, sous le ministère de M. Vatimesnil, l'autorisation de faire un cours de phrénologie, faveur exceptionnelle, puisqu'elle ne fut accordée à personne. — Fossati ouvrit ses cours par les discours qu'il fit imprimer. Fossati devint rédacteur de la *Revue encyclopédique*, où il fit insérer un grand nombre d'articles.

Lors de la dernière maladie de Gall, en 1828, il fut chargé par lui de terminer son cours à l'Athénée, qu'il ne pouvait continuer.

Fossati fut chargé par Gall du soin de faire son autopsie, et de retirer, mesurer et peser son cerveau. Fossati s'acquitta de cette pénible et en même temps honorifique tâche, et conserva près de lui, jusqu'à sa mort, le dit cerveau de Gall dans un bocal avec de l'alcool. Le cerveau pesait deux livres onze onces et un demi-gros, soit 1,358 grammes environ. Dumoutier et le docteur Vimont assistaient à l'autopsie, et le crâne de Gall, blanchi, fut déposé dans la collection phrénologique, selon sa volonté.

Le Dr Fortina, neveu de Fossati, vient de confier au professeur P. Broca ce cerveau, et il en obtint l'assurance,

que cette relique de Gall sera convenablement placée dans le musée Dupuytren.

Depuis la mort de Gall, Fossati donna à l'*Encyclopédie moderne* de Courtin plusieurs articles intitulés : *Encéphale*, *Folie* et *Organologie*. Enfin il devint un des collaborateurs les plus distingués du *Dictionnaire de la conversation*. Son article sur la *Contagion* fut très-remarqué.

Fossati, qui avait été l'un des fondateurs de la Société phrénologique, fut élu plusieurs fois président. A cette époque il publia la traduction du *Manuel de phrénologie* de M. Combe, d'Edimbourg, et y ajouta une préface, des notes et des additions. Ce petit livre élémentaire, réimprimé à Bruxelles, eut un véritable succès en Europe. La cour de Rome, l'ayant mis à l'index, ne fit qu'en accréditer le mérite. M. Combe, dans une nouvelle édition de son ouvrage, adopta les additions de Fossati. Dans le journal de la Société phrénologique de Paris, on lit plusieurs mémoires de Fossati ; celui *Du Talent de la musique* parut dans plusieurs journaux de France et fut traduit à Turin et à Naples. Un travail qui fut apprécié par les phrénologistes, fut sa traduction du premier écrit de Gall, extrait du mémoire allemand de Wicland. Il y ajouta des notes intéressantes et une lettre de son collègue et ami le docteur Elliotson, de Londres.

Les travaux littéraires et scientifiques, et les soins laborieux aux malades dans une ville comme Paris n'absorbèrent pas, dans l'âme du docteur Fossati, les sentiments les plus purs du patriotisme et l'amour de la liberté.

Dès 1829, les patriotes italiens réfugiés pressentaient l'approche d'une grande crise. Sachant bien qu'un mouvement ne pouvait avoir lieu en Italie, si la France ne parvenait à secouer le joug imposé par l'étranger, ils résolurent de former des liens de rapprochement avec nos libéraux ; ils s'adressèrent à Fossati, dont ils connaissaient l'intelligence et la probité.

Le docteur reçut les premières communications prépa-

rées au nom du duc de Modène, pour établir une monarchie constitutionnelle en Italie. Fossati adressa ses confidences aux hommes politiques de cette époque, Lafayette, Lamarque, Dupont (de l'Eure), Lepelletier, de Schonen. Il était donc question de mettre le duc de Modène à la tête du mouvement révolutionnaire en Italie.

Ce prince se prêtait à toutes ses vues. On lui demandait un crédit de 4 millions sur les banquiers de Paris ; un dépôt, en Suisse, de cent mille fusils ; la rentrée de tous les patriotes modenais compromis dans les affaires d'Italie, et qu'il consentît à s'entourer d'hommes qui lui seraient désignés, entre autres du général Zucchi. Fossati forma un comité, dont firent partie Salfi, mort du choléra en 1832, et M. Canuti, avocat réfugié de 1821. Sur ces entrefaites, éclata la révolution de Juillet 1830. Il n'y avait plus à temporiser. L'impatience des Italiens était à son comble ; Fossati réunit chez lui tous les patriotes italiens, et forma une association, qui prit le nom de Société centrale italienne (rue Taranne). Son but était d'entraîner la France dans la cause de l'Italie et de chasser les Autrichiens. Il fit paraître un journal politique intitulé : *Il Nazionale italiano, politico e letterario*. Le but du rédacteur était d'entretenir le feu sacré de la liberté à obtenir par les armes. Malheureusement tous ces projets avortèrent. L'exécution de Menotti, à Modène, fut la preuve de la désillusion des Italiens. Fossati, le cœur navré, ne fit plus de politique active, et sachant qu'une amnistie, sous condition de serment, était proposée par le Pape, il fut le premier à engager ses compatriotes à en profiter. Il écrivit, à cet effet, une lettre à M. Vivien, préfet de police, pour demander des subsides, pour favoriser la rentrée de ses compatriotes dans leur patrie.

J'invite les lecteurs de cette Notice à lire cette lettre de Fossati, empreinte du plus pur patriotisme et de son amour pour ses compatriotes (Voir la *Biographie des hommes du jour*, 1840).

M. Vivien s'empressa de mettre à la disposition du

docteur patriote une somme de 500 fr., qu'il préleva sur les fonds secrets de son administration, afin de secourir les réfugié nécessiteux. Jamais préfet de police ne se prêta mieux à une bonne œuvre. A l'aide de cette ressource, de celles qu'il put se procurer ailleurs, et de ses sacrifices personnels, Fossati put secourir ceux de ses compatriotes qui prirent le parti de retourner dans leur patrie.

Depuis cette époque, espérant en des temps meilleurs, Fossati partagea son existence entre l'étude de la science et la pratique de la médecine. Sa réputation d'homme honorable lui attira une grande sympathie et une entière confiance. Il avait pour méthode de ne jamais recevoir d'honoraires des personnes nécessiteuses, ce qui le relevait aux yeux des gens riches, qui le payaient généreusement. Médecin du Théâtre-Italien, tous les artistes avaient en lui une parfaite confiance. D'une instruction sérieuse et variée, sa conversation était des plus intéressantes. Fossati avait le sens du tact : il appréciait avec son vaste cerveau les nuances de la valeur des autres. Je voudrais pouvoir donner l'analyse de tous ses ouvrages. J'aurai soin de les indiquer à la table que je ferai à la fin de la Notice, en ajoutant quelques mots sur les principaux faits qu'elle renferme.

Arrivons maintenant à un temps meilleur dans les destinées de notre confrère. En 1840, Fossati se consacra exclusivement à ses études favorites de la physiologie du cerveau et de la philosophie. En possession d'une certaine fortune, gagnée par l'exercice de la médecine, lui permettant de vivre aisément, il fit un choix de ses clients pour ménager le temps qu'il voulait employer à l'étude. Plusieurs fois il voyagea en Italie et, en 1846, il assista au *Congrès des savants*, de Gênes, où il exposa les principes de la phrénologie. A cette époque parut son grand *Manuel de phrénologie*, édité par Germer-Baillière, qui eut beaucoup de succès.

En 1851, Fossati épousa une demoiselle de 50 ans, qui

avait hérité d'un oncle, littérateur de mérite, très-âgé, qu'elle avait soigné pendant plusieurs années, d'une fortune de 25,000 fr. de rente. Cette demoiselle avait pour frère un professeur distingué d'histoire naturelle, à Caen. Les nouveaux mariés voulurent fêter leur noce par un voyage d'agrément en Italie. Arrivés à Rome, Fossati fut arrêté et mis en prison. L'ambassadeur d'Italie fit des démarches auprès de l'autorité et obtint, non sans peine, et après cinq jours passés en captivité, que Mme Fossati et une nièce, qui les accompagnait, sortissent du territoire italien dans les vingt-quatre heures ! Quelle intolérance !... Nous y reviendrons plus tard. C'est à cette époque que Fossati, pour donner à son épouse tous les agréments d'une large existence, se fixa rue du Havre, 1, dans un assez bel appartement. Notre confrère put y placer une partie de sa collection, et recevait dans son cabinet des savants étrangers qui lui communiquaient tous les faits favorables à la propagation de la physiologie du cerveau. De toutes les parties du monde, de New-York, de Boston, de Philadelphie, on venait le trouver pour le consulter. Fossati travaillait toujours, et fit paraître, en 1869, son livre intitulé : *Questions philosophiques, sociales et politiques traitées d'après les principes de la physiologie du cerveau*. Voici comment s'exprimait notre confrère dans son introduction : « L'étude de la phrénologie est remplie d'attraits, et à cette science est attachée, en outre, une sorte de satisfaction inconnue dans l'étude de la philosophie et de la métaphysique classiques, celle de voir clair dans les questions qui regardent l'homme en actions, l'homme exerçant ses diverses facultés dans les conditions sociales où il peut se rencontrer ; par la phrénologie, on peut se rendre compte de la manifestation des talents, des actes de vertu et d'héroïsme, et de ce qu'on appelle le génie des hommes. De même aussi, on peut comprendre d'où viennent leur nullité, leur sottise, leur idiotie, leurs vices, leurs crimes, etc. Question grave, sur laquelle les moralistes, les théologiens, les philosophes ont fait de si longues et si vaines déclamations. »

Déjà, en 1845, M. Lélut, médecin de la Salpêtrière et membre de l'Institut, dans son livre : *Qu'est-ce que la phrénologie?* après avoir rejeté l'organologie comme n'étant pas suffisamment prouvée, l'auteur ajoute ce qui suit : « La phrénologie, c'est le besoin de prouver tout ce qui s'est fait depuis deux mille ans, en anatomie, en physiologie et en pathologie cérébrale ; elle a servi à établir les rapports entre la matière, le corps et la pensée. C'est le désir de faire servir les dispositions anatomiques et les manifestations physiologiques de l'encéphale à l'explication des faits physiologiques ; c'est le dernier mot de ceux qui, après avoir inutilement creusé cette mine, se sont vus forcés de revenir au turf, de s'en tenir à l'écorce des choses, ne pouvant pénétrer le fonds. La phrénologie est une nouvelle doctrine de l'homme moral qui croit pouvoir rendre raison, non-seulement des principales divisions de l'intelligence (la phrénologie n'est-elle pas une des classifications des facultés de l'âme ?), mais encore de la plupart de ces détails par les dispositions anatomiques de l'encé phale, et plus spécialement par les formes géographiques de la surface, c'est-à-dire l'étendue comparative de ses circonvolutions. Saisir les rapports exacts entre les causes anatomiques et l'effet, tel est le but de la phrénologie. » C'est ainsi que s'est exprimé dans son livre M. Lélut, qu'on ne saurait trop remercier, pour donner aux études phrénologiques la valeur qu'elles méritent ! Que font nos contemporains ? Ils cherchent à annihiler les efforts de l'esprit humain pour éviter le chaos de la métaphysique.

En 1873, j'ai lu dans la séance de l'Académie de médecine du 26 août même année, un mémoire intitulé : *Recherches sur l'importance des études physiologiques pour les progrès de la physiologie et de la sociologie.* Voici quelques fragments de mes réflexions : « La physiologie est l'étude des sons organiques ; la vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort ; c'est aussi l'ensemble de phénomènes qui se succèdent pendant un certain temps dans les corps organisés ; la vie suppose la sensibilité qui en

est la preuve; le grand mobile de la vie, c'est le système nerveux. Ce vaste réseau tient sous sa puissance toutes nos relations organiques, mais il y a un point central, l'unité, à laquelle viennent aboutir toutes nos sensations et d'où partent nos volitions, c'est le cerveau, organe symétrique et parfaitement harmonisé. »

L'homme est perfectible et l'emporte sur les animaux par la réflexion de ses actes. L'homme doit sa supériorité à la supériorité de son organisation cérébrale. Toutes ces idées émises par moi ont été la conséquence de mes études de la philosophie de Gall, que Fossati explique dans son livre avec conviction et talent.

On voit combien j'aurais pu donner d'extension à l'analyse de l'ouvrage de notre confrère. Il y a encore matière au travail, et les jeunes gens qui se destinent à la médecine et même au barreau ne sauraient trop réfléchir sur les matières philosophiques et concourir au prix Fossati, qui sera donné, cette année 1875, au Musée municipal de la ville de Milan, par l'Institut lombard.

La bataille de Solferino, gagnée en 1859 par les armées française et piémontaise sur les Autrichiens, mit entre les mains de l'empereur Napoléon III la Lombardie.

On sait que la France voulut contribuer à la reconstitution de l'Italie, et l'unité italienne ne tarda pas à se faire complétement; les vœux de Fossati se trouvant réalisés, il comprit qu'à l'âge de quatre-vingts ans, il fallait faire un dernier effort pour la consolidation de ses idées physiologiques et philosophiques. Il eut le courage, en 1865, de faire un voyage qui lui permit de voir son lieu de naissance, la tombe de ses parents et en même temps la ville de Milan, le berceau de ses études et de ses succès. Le courageux vieillard put, devant un nombreux auditoire et devant une réunion choisie de jeunes étudiants, traiter d'une science par trop négligée et même combattue; dire enfin combien il lui était pénible de voir la France négliger la phrénologie. (Nous aurons le soin de faire connaître les noms des membres de la Société phrénologique, et je ne

sais si l'on me remerciera de cette attention, car plusieurs médecins phrénologistes sont devenus les plus ardents spiritualistes de notre époque.)

Tant d'efforts, tant de courage devaient recevoir leur récompense. Fossati obtint du roi d'Italie la décoration des ordres des Saints Maurice et Lazare et celle de la Couronne d'Italie.

On voit par quelle filière de bonne et mauvaise fortune notre digne confrère a traversé une existence qui a présenté des périodes si différentes. Fossati avait l'esprit généreux et soulageait, autant que possible, le malheur. Je raconterai le seul fait qui suit, comme preuve de sa bienveillance et de sa générosité, en conservant la forme la plus délicate : Un de ses amis, le Dr D***, n'était pas heureux, il était soutenu pour ses besoins journaliers par son fils qui ne l'abandonna jamais; mais il était tellement restreint dans sa dépense, qu'il ne pouvait pas toujours se procurer quelques douceurs si importantes pour un vieillard de quatre-vingt-dix ans. Fossati allait lui rendre des visites et lorgnait quelques ouvrages qui avaient rapport avec ses études; il lui empruntait ces livres, et, au lieu de les lui restituer, voyant bien qu'il ne pouvait plus s'en servir, il lui envoyait en argent vingt fois la valeur desdits ouvrages.

En 1870, la famille Fossati s'éloignait de la capitale assiégée. Madame Fossati était fort affectée des faits de guerre qui se déroulaient sous ses yeux ; elle voulut aller en Normandie, son lieu de naissance, et fut bientôt prise d'une maladie grave à laquelle elle succomba. Son héritage ne fut pas partagé entre son mari et sa famille. Fossati fut obligé de rendre la totalité des 25,000 francs de rente dont il avait joui conjugalement avec sa femme.

Heureusement que notre confrère avait de la fortune gagnée pendant sa vie laborieuse. Bientôt il eut une légère atteinte d'apoplexie, et, à partir de cette année 1870, on s'aperçut d'une grande difficulté de la parole. Son neveu, M. le docteur Fortina, et Mademoiselle Maria,

sa nièce, l'entourèrent de tous les soins qu'il méritait, et sa vie fut prolongée par les secours les plus attentifs. Enfin, après des symptômes cérébraux et un affaiblissement plus prononcé de la mémoire et de ses facultés supérieures, il succomba lentement le 20 décembre 1874, par suite d'une paralysie. Son neveu ne fit pas faire son autopsie, mais seulement le moule de sa tête, qui présente encore les plus beaux développements des organes antérieurs du cerveau. Le corps fut embaumé pour pouvoir le transporter plus tard en Italie.

Telle fut la fin de notre illustre confrère, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, le 20 décembre 1874.

APPENDICE

Après la lecture des émouvantes circonstances de la vie de notre estimable confrère Fossati, il vient tout naturellement à l'esprit du narrateur de se demander pourquoi tant d'intolérance à son sujet. Fossati a lui-même répondu à ces actes d'injustice à son égard, dans la préface de son *Manuel de phrénologie*, édition de 1845. Répéter ses paroles, ce serait faire trop d'honneur à ceux qui en ont été la cause.

Voilà, pour mon compte, ce que je me permettrai de dire, pour éviter des récriminations inutiles, et surtout pour esquiver toute querelle plus ou moins désagréable :

Qu'on le sache donc : tout homme qui se distingue a des jaloux et même des ennemis ; dans les Académies, même intolérance, même refus d'admettre le mérite des candidats qui se présentent à une place d'académicien. Si l'on n'est pas agrégé à la Faculté de médecine ou médecin des hôpitaux, on peut être sûr d'avance de ne pas être agréé. Avez-vous fait des travaux importants? On ne les connaît pas ; bien mieux, votre nom étonne les oreilles. Êtes-vous arrivé à un certain âge? Vos idées sont aussi vieilles que vous ; pour plaire à ces Messieurs, il faut être dans le mouvement scientifique, être histologiste, de la Société de biologie, d'anthropologie, etc. Il faut savoir changer les mots de grec en latin, de latin en grec ; il faut connaître le nouveau langage de nos maîtres, suivre aveuglement leurs doctrines, ne pas donner dans la bosse, mais être armé d'une loupe et se servir du microscope.

Telle est la mode de nos jours. Cette manière d'agir et d'éloigner le candidat est la suite de cette guerre éternelle entre le fort et le faible. Etes-vous devenu membre d'une Académie? Vous êtes alors un personnage qui ne regarde plus un simple docteur.

Dans ces derniers temps, j'ai pu voir par mes yeux, entendre par mes oreilles, tous les propos assez peu convenables de ces Messieurs, qui ne vous connaissent pas et qui se trouvent ennuyés de votre visite. Il est cependant des exceptions honorables qu'il est bon de signaler; j'ai vu des confrères haut placés dans la science, qui m'ont témoigné un grand intérêt à ma dernière présentation à l'Académie de médecine, dans la section d'académicien libre. Le rapporteur de la Commission, M. Legouest, médecin militaire et membre de la Société de médecine de Paris, après m'avoir témoigné le regret du peu de sympathie que j'avais excité parmi les commissaires de la section d'anatomie pathologique, ajouta ce qui suit : Je dirai ce que je sais de vous dans mon rapport. En effet, ce rapport était splendide et rétablissait la réputation de mes travaux sur l'idiotie, sur la paralysie des aliénés, mes recherches sur l'anatomie pathologique du cerveau des aliénés; en un mot, je fus largement dédommagé de cette sorte de réprobation qu'on voulait affecter à propos de mes idées physiologiques et philosophiques. Que ce digne confrère veuille bien recevoir ici mes sincères remercîments. Au scrutin pour la nomination, qui fut favorable à M. Le Roy de Méricourt, j'obtins quelques voix; celles de MM. Hervez de Chégoin, Baillarger et autres, que je remercie également.

Je disais tout à l'heure que tout était de mode, même dans les sciences. J'ai assez vécu pour juger des diverses doctrines médicales qui se sont succédé depuis plus d'un demi-siècle, depuis Pinel jusqu'à nos jours. Quelle appréciation différente sur la nature et le traitement des maladies! La médecine de Broussais, qui a rendu de si grands services pour l'étude des maladies chroniques,

admettait toujours une inflammation, et l'on fit de son temps un véritable abus de la saignée et des sangsues.

La méthode rasorienne, qui a été propagée en France par le Dr Fossati, est venue balancer l'influence des doctrines et du traitement de la médecine physiologique. Enfin, de nos jours, on parle moins des inflammations, et le traitement n'est plus aussi fécond en saignées qu'autrefois. Il y a, aujourd'hui, une tendance à une médecine organo-chimique, dont M. Claude Bernard est l'initiateur. Ce célèbre physiologiste a démontré que le sucre, dans la diabète, était surtout formé par le foie, dont l'activité sécrétoire est augmentée. On défendait, dans le traitement, les féculents et les matières sucrées ; il n'est pas parfaitement prouvé qu'il faille s'en tenir à cette méthode. (Andral.)

Il faut agir sur la maladie du foie par des purgatifs qui donnent à l'organe une impulsion sécrétoire différente.

Il y a, dans tous les cas, une grande incertitude dans les moyens à employer pour changer le mouvement morbide de l'organe.

Nous voici arrivés à cette fameuse découverte des ferments que M. Pasteur, professeur de chimie organique à la Sorbonne, a si bien éclairée. C'est une étude toute nouvelle, que celle qui consiste à croire à l'action d'une substance organique sur une autre substance, également organisée ; le ferment le plus connu, et qui s'explique le mieux, est celui de la levûre de bière agissant sur la farine avec laquelle on fait le pain. La fermentation des liquides a été également élucidée par M. Pasteur. Où allons-nous, cher lecteur, avec toutes les découvertes de nos jours ?

Les travaux des histologistes sur les phénomènes primitifs de nos tissus, la *septicémie*, est venue également étonner les observateurs. Il y a une probabilité qu'il se forme, dans le corps des animaux et de l'homme, des insectes qui circulent dans le sang, d'après les observations de M. Onimus.

Toutes ces nouveautés scientifiques font réfléchir profondément nos pathologistes.

M. le Dr Déclat, qui préconise la médecine des ferments, croit à l'action, comme anti-ferment, de l'acide phénique, de l'iode, de l'ammoniaque, du soufre, de l'arsenic, et même du mercure.

Voilà donc où se trouve la médecine de nos jours. Il faut faire une étude des mots grecs et latins qui s'inventent tous les jours. Une incertitude bien grande doit dominer le médecin, au lit du malade, pour l'application des remèdes.

La médecine expectante, accompagnée de quelques médicaments spécifiques, telle est la meilleure méthode à suivre.

Au milieu de ces incertitudes de la médecine et des moyens thérapeutiques, qu'il faut modifier suivant les méthodes diverses des auteurs de doctrines, on ne peut douter que nos anciennes idées physiologiques et philosophiques soient favorablement accueillies. Il ne reste plus qu'à prouver que la phrénologie a de nombreux adhérents, en publiant la liste des membres de la Société phrénologique de Paris en 1832, extraite du *Journal de Phrénologie.*

Membres honoraires :

Vimont, docteur en médecine.
Combe (Georges), à Édimbourg.
Combe (André), à Édimbourg.
Elliotson, à Londres.
Uccelli, professeur, à Florence.
Sedgwek (John), à Londres.
Wright (Édouard), à Londres.

Membres titulaires fondateurs :

A

Abraham, membre honoraire de l'Académie royale de médecine.

Amussat, membre-adjoint de l'Académie royale de médecine.
Appert, éditeur-propriétaire du *Journal des Prisons.*
Andral fils, professeur à la Faculté de médecine.

B

Baillière, libraire.
Barre, graveur en médailles.
Batalu, membre du Comité des fonds.
Besnard (l'abbé).
Beugnot fils, homme de lettres.
Bouillaud, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
Brière de Boismont (Casimir), docteur.
Broussais père, professeur à la Faculté de médecine.
Broussais fils, médecin de l'hôpital militaire du Gros-Caillou.

C

Cadet de Cassicourt, maire du 4e arrondissement.
Canuet, médecin de Sainte-Périne.
Chapelain, docteur.
Comte, professeur à l'Athénée.
Corby, docteur.

D

Dannecy, docteur.
Dauvergne, médecin de l'hôpital Saint-Louis.
David, statuaire, membre de l'Institut.
Desmaret, propriétaire.
Devillers, docteur en médecine.
Dinocourt.
Douin, docteur.
Dumoutier.
Dupuis, docteur en médecine.

F

Falret, médecin de la Salpêtrière.
Ferrus, médecin de l'hospice de Bicêtre.

Focillon, médecin-adjoint des Invalides.
Foyatier, statuaire.
Frapart, docteur.
Forget, docteur.
Fossati, docteur en médecine.

G

Guérard, statuaire.

H

Harel, manufacturier.

J

Jullien, directeur de l'*Encyclopédie*.

K

Koreff, docteur en médecine.

L

Lacorbière, docteur.
Lacoste, avocat aux Conseils du roi.
Lamaze, notaire.
Lamouroux, docteur.
La Roche, docteur.
Lascases fils, député.
Lasteyrie (le comte de).
Leblond (Charles), docteur.
Leloutre, médecin-dentiste.
Lenoir, administrateur de l'Athénée.
Londe, docteur.
Lucas (Charles), inspecteur général des maisons de détention.

M

Machado (le commandeur).

MAURIN, docteur.
MÈGE, docteur.
MONCLÈRE, docteur.
MONTEBELLO (le duc de), pair de France.
MOREAU, inspecteur des prisons de Paris.
MOREAU, architecte.
MOYNIER, docteur.

P

PÉCHARD, docteur.
PEHAN DE LA FOREST, imprimeur.
PILHOT, docteur.
PINEL-GRANDCHAMP, docteur.
PONCELET, professeur à l'École de droit.
PRESSOT, docteur.

R

REGLEY, aide-naturaliste au Muséum, membre du Comité des fonds.
RIBES fils, docteur.
ROBERTON, docteur.
ROBINAM, docteur.
ROTTON, médecin de la Salpêtrière.
ROYER, au Jardin des Plantes, membre du Comité des fonds.

S

SAINT-AIGNAN (Auguste), député.
SANSON aîné, chirurgien de l'Hôtel-Dieu.
SARLANDIÈRE, docteur.
SMITH, propriétaire.

T

TANCHON, docteur.
TESSIER, docteur.
THIERRY fils, rue du Petit-Musc.
TERNAUX, ancien député.
THOMAS, peintre.
TREILLE, docteur.

V

Viguier, adjoint au maire du 4ᵉ arrond.
Voisin, docteur, à Vanves.

W

Wurtz, libraire.

Membres titulaires

Admis depuis la fondation de la Société.

Bailly, docteur, agent en Grèce du Comité hellénique de Paris.
Béral, pharmacien.
Benoist, avocat.
Bérard, professeur à l'École de médecine.
Blondeau, doyen de la Faculté de droit.
Bouyer (Léon).
Berthon.
Bodlon, docteur.
Corlier, ingénieur-géomètre.
Cloquet, professeur à la Faculté de médecine.
Crodocq (le colonel).
Delanneau, sous-directeur du collége Sainte-Barbe.
Dubourg, docteur.
Ducoux, docteur.
Etoc, médecin à la Salpêtrière.
Fabre.
Foissac, docteur en médecine, membre du Comité du journal.
Fourcade-Prunet, docteur.
Fouché (Léon).
Gérard (le baron), peintre, membre de l'Institut.
Halma-Grand, docteur.
Imbert, chirurgien en chef de la Charité de Lyon.
Jacquemin, médecin des deux Forces.
Jolly, docteur.
Lanyer, docteur.
Lebaudy, banquier.

LEMAIRE, statuaire.
LENOBLE, chef de bureau au ministère de l'instruction publique.
LEFÈVRE.
MATHIAS, ancien pharmacien.
MAUSSION (le comte Alfred de).
NOEL (le baron), maréchal-de-camp dans le département du Morbihan.
NIZARD, de l'Institut.
PARENT DU CHATELET, docteur.
ROYER-COLLARD (Hippolyte), docteur, chef de division au ministère de l'intérieur.
SORLIN, docteur.
TAVEAU, médecin-dentiste.
VISMARA, avocat.
PATRIX, docteur.
BELHOMME, docteur, directeur d'un établissement d'aliénés; reçu à la Société le 15 juin 1836.

Membres correspondants.

AULAGNIER, médecin militaire, à Marseille.
CADENAT, docteur, à Toulouse.
DÉTILLY, officier de santé, à Forbach.
FOVILLE, médecin de l'hospice des aliénés, à Rouen.
GÉNOT, professeur de mathématiques, à Nancy.
LELUT, médecin de Bicêtre.
LOMBARD, docteur, à Issy.
LENDUGER-FORMEREL, à Saint-Brieux.
PELLÈNE, préfet du Finistère, à Quimper.
PIERQUIN, docteur, inspecteur de l'Académie de Grenoble.
NICHY, docteur dans l'Inde.
TROMPEO (Benoît), docteur, à Turin.
SPURZHEIM, docteur.

Après l'exposé des noms les plus honorables qui ont adopté les principes de la phrénologie, on ne peut douter que cette doctrine ait des racines profondes dans la science. De nos jours, on semble les méconnaître, et je

ne sais si les idées philosophiques qui en découlent ne sont pas une occasion d'*ostracisme;* toujours est-il qu l'appréciation *à priori* des facultés de l'homme restera toujours comme un monument de vérité inaltérable.

Galien, le promoteur des connaissances anatomiques, a semé les premiers germes de la phrénologie. La doctrine de la physiologie du cerveau est en quelque sorte née de nos jours. Cependant l'idée même de cette découverte remonte à l'antiquité la plus reculée. Leucippe, Démocrite, Épicure, Hippocrate, Asclépiade, Arétée pensèrent que chaque agrégat de la nature avait une manière d'être et de sentir qui lui était propre, et dont la perfection correspondait à celle de l'organisation. Démocrite, Pythagore et le divin Platon regardèrent le cerveau comme le siége de l'âme. Galien attribuait à l'âme elle-même toutes les opérations du corps, et, après lui, les philosophes du moyen âge, les Pères de l'Église, saint Augustin, saint Thomas, saint Grégoire, placèrent l'âme dans l'encéphale, *sans porter atteinte au dogme de l'immortalité.* Dans les temps les plus rapprochés de nous, au XIIIe siècle, *Albert le Grand, évêque de Ratisbonne,* divisa le cerveau en compartiments, dans lesquels il logea les facultés intellectuelles. Descartes regardait le cerveau comme l'organe de la pensée, celui de nos instincts et de nos penchants; il doute que la glande pinéale soit particulièrement le siége de l'âme; d'autres, à son exemple, la placèrent dans le corps calleux, le centre ovale, et, si j'osais assigner une place à notre âme, je désignerais le nœud vital, que j'ai contribué à découvrir (*Calamus scriptorius*).

Haller et Scœmmering disent que le cerveau est l'organe de l'intelligence. Cabanis, tout en rapportant aux viscères de la poitrine et de l'abdomen l'origine de l'activité des instincts et des passions, a reconnu toutefois l'organe encéphalique comme l'instrument direct des facultés intellectuelles. Georget, qui est mort trop jeune et qui a travaillé dans le nouveau Dictionnaire de médecine, où il rapporte mes recherches sur *l'idiotie*, regardait le cerveau

comme une agrégation d'organes correspondant à toutes nos déterminations. Enfin, Gall parut. Se dégageant de tout frein philosophique, il observa l'homme en action, il vit que les hommes naissent poëtes, peintres, musiciens, bons, religieux, circonspects, vains, courageux, rusés, cruels. La configuration du crâne devint le sujet d'un examen approfondi. Il établit une classification de vingt-sept facultés fondamentales qui se manifestent intérieurement par l'empreinte, et le développement que donne à la boîte osseuse le développement analogue d'une portion cérébrale. *Voici l'organologie.* N'ayant pas l'intention de faire ici, à propos d'une Notice, un cours de phrénologie, je renvoie le lecteur aux ouvrages de Gall, de Spurzheim, de Fossati, de Combe, de Broussais, qui, dans les dernières années de sa vie, a soutenu de toute sa verve les principes de la phrénologie, et je me contenterai aujourd'hui de répondre aux objections faites à une doctrine qui compte encore de nombreux adhérents.

En 1842 parut un petit livre intitulé : *Examen de la phrénologie*, par M. Flourens, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et même membre de l'Académie française. Le nom d'un savant aussi considérable devait nécessairement exciter l'attention de tous les hommes de science, autant que des gens du monde. On pouvait bien croire qu'un homme, qui s'est élevé dans la science par ses expériences sur les animaux, expériences qui ont confirmé celles de Magendie, aurait pu être moins philosophe et un peu plus physiologiste. Point du tout. M. Flourens pousse ses arguments jusqu'à dire que la phrénologie est immorale et irréligieuse. Immorale, et pourquoi? La phrénologie vous recommande d'être bienveillant, d'être circonspect, d'éviter le crime et de le punir, d'aimer Dieu (théosophie), d'être intelligent et non diffus, de ne pas confondre la *sensation* avec le *jugement*. L'*intelligence* est *une*, dit M. Flourens, donc il n'y a qu'*un seul organe* qui agit. Mon bon sens me dit que sentir n'est pas juger ni vouloir, et que vouloir n'est ni l'un ni l'autre ; que, par conséquent, au

lieu d'une faculté, il y en a trois, et que, si M. Flourens a raison de distinguer trois facultés à la page 23, il n'est pas en droit de les confondre à la page suivante. Quant à l'unité *du moi*, qui paraît être une objection plus sérieuse, voici la réponse de Gall lui-même :

« Si nous sommes matérialistes, dit Gall, parce que nous n'admettons pas une faculté unique de l'âme, et que nous reconnaissons plusieurs facultés *primitives*, nous demandons si la division ordinaire des facultés de l'âme en *entendement*, *volonté*, *attention*, *mémoire*, *jugement*, *imagination*, *affection* et *passion*, n'exprime pas une faculté primitive et unique; si l'on dit que ces facultés ne sont que des modifications d'une seule et même faculté, qui nous empêchera d'avancer la même chose des facultés que nous admettons? Quand on veut pousser à l'extrême les explications, on arrive jusqu'à dire qu'il y a des limites à l'intelligence de l'homme : cette limite c'est *Dieu lui-même*, qu'on ne doit pas se permettre d'expliquer; il suffit d'avoir la foi! »

Ici se terminent nos réflexions sur l'appréciation intime d'une doctrine accueillie par les uns, rejetée par les autres.

L'homme, dans tous les temps, a recherché la vérité de son être et de son intelligence. Supérieur aux animaux, il s'en rapproche cependant. S'il y a entre les animaux et l'homme une sorte de similitude d'action, s'il y a des conditions incontestables d'organisation chez le tigre, il faut bien admettre que l'organisme nerveux cérébral est la cause d'un entraînement auquel ne peut se soustraire un animal féroce.

Je termine ces réflexions en disant que de tout temps on s'est occupé des rapports du physique et du moral de l'homme; que Camper, en mesurant l'angle facial, a voulu déterminer que la forme du cerveau coïncidait avec l'intelligence.

Lavater a recherché, par des signes physionomiques,

quelles étaient les tendances vicieuses ou vertueuses des individus.

Il n'y a pas jusqu'aux fabulistes qui n'aient cherché à donner un caractère aux animaux, et à faire de la morale applicable aux actes humains. L'admirable de La Fontaine nous fait des descriptions des diverses facultés des animaux que l'on retrouve chez l'homme :

> Un loup, quelque peu clerc, prouva par sa harangue
> Qu'il fallait dévouer ce maudit animal (l'âne)
> Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal.
> Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
> Manger l'herbe d'autrui! quel crime abominable!
> Rien que la mort n'était capable
> D'expier son forfait. On le lui fit bien voir.
>
> Selon que vous serez puissant ou misérable,
> Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.
>
> (*Les Animaux malades de la peste.*)

Quel jugement dans ce fabuliste !

Il n'y a pas jusqu'aux rapprochements faits des animaux à l'homme dans le livre de Granville, avec la collaboration de de Balzac, Jules Janin et Mme George Sand, qui ne puissent servir à prouver tous les efforts de l'esprit humain pour déterminer les rapports constants du physique et du moral.

Lisez page 16 :

« Le caméléon, dans une assemblée délibérante, paraît à la tribune pour annoncer qu'il est heureux et fier d'être comme toujours de l'avis de tout le monde. Le renard, qui s'est jusque-là contenté de prendre des notes, voyant que la liste des orateurs est épuisée, monte à la tribune, au moment où la pie fait une troisième tentative pour y monter. Le renard dit qu'il a écouté avec la plus scrupuleuse attention les orateurs qui se sont fait entendre, qu'il a admiré la puissance et l'élévation des idées du

lion ; que personne plus que lui ne rend hommage à la majesté de son caractère, mais que l'illustre membre est peut-être le seul lion de l'assemblée. » (Flatteur !)

Suivant que vous plairez, oui ou non, vous serez un grand personnage.

Nous terminons cette Notice en disant que la phrénologie est aussi vraie, qu'on peut la prouver, et que les objections tombent devant les réfutations qu'on peut trouver faciles.

OUVRAGES DU DOCTEUR FOSSATI

1° *Dell' epilepsia*, inséré dans les *Opuscules scientifiques de Bologne*, 1826 (1).

2° *De la nécessité d'étudier une nouvelle doctrine avant de la juger;* application de ce principe à la physiologie intellectuelle. — Paris, 1827.

3° *De l'influence de la physiologie sur les sciences, la littérature et les arts*, suivi d'un rapport sur la phrénologie en Italie, lu à la Société phrénologique d'Édimbourg. — Paris, 1828.

4° *De la mission du philosophe au* XIXe *siècle*, et du caractère qui lui est nécessaire, suivi d'un discours prononcé par l'auteur aux funérailles du Dr Gall. — Paris, 1835.

5° *Manuel pratique de phrénologie*, par Georges COMBE, président de la Société phrénologique d'Édimbourg; traduit de l'anglais et augmenté de notices. — Paris, 1838.

(1) Le mémoire du Dr Fossati, *Sur l'épilepsie*, écrit en langue italienne, et qui a paru dans les *Opuscoli scientifici di Bologna*, 1826, cherche à prouver, avec nombre de cas bien observés, que : 1° l'épilepsie n'est que le résultat d'une congestion passagère des vaisseaux sanguins du cerveau ; 2° que la digitale, donnée à petites doses et pendant très-longtemps, ralentit la circulation sanguine, fait cesser l'érétisme des vaisseaux cérébraux, empêche le retour des accès, et permet aux dits vaisseaux de reprendre leur élasticité normale et la force nécessaire pour s'opposer à leur dilatation morbifique. Plusieurs cas d'amélioration et un cas très-curieux de guérison complète, après six années de traitements variés et tous infructueux, viennent à l'appui de cette manière d'envisager cette étrange maladie nerveuse.

6° *Manuel pratique de phrénologie*, ou Physiologie du cerveau, d'après les doctrines de Gall, de Spurzheim, de Combe et des autres phrénologistes, avec portraits. — Paris, 1845.

7° Dans l'*Encyclopédie de Didot*, les articles : *Folie*, *Encéphale*, *Organologie.*

8° Dans le *Dictionnaire de la Conversation :* en 1841, *Discours à l'occasion de l'inauguration de la statue de Broussais;* en 1843, *Biographie du comte Caccia, de Novare.*

9° Dans la *Biographie des hommes utiles : Anévrysme de l'artère basilaire.*

10° Dans le journal anglais *Zoist : Sur l'éducation et l'instruction ; Sur l'art de faire des fous à volonté par fanatisme.*

11° A la Société phrénologique : 1° *De la direction à donner aux études phrénologiques ;* 2° *Des conditions pour faire un bon législateur.*

12° Enfin, Fossati a terminé ses nombreux travaux publiés, par un ouvrage qui les résume en grande partie, et qui a pour titre : *Questions philosophiques, sociales et politiques,* traitées d'après les principes de la physiologie du cerveau; 1 volume in-8°. — Paris, 1869, Amyot, éditeur.

PUBLICATIONS DU DOCTEUR BELHOMME

1823. Recherches sur la couenne inflammatoire, série d'expériences qui se trouvent mentionnées dans le numéro de mars de la *Revue médicale* (1823), qui prouvent que la couenne inflammatoire est modifiée par la rapidité du jet sanguin dans la saignée et par la forme du vase qui reçoit le sang; ces expériences ont ce caractère d'originalité qu'elles ont été faites sur les deux bras en même temps, et les résultats différaient de telle sorte, que la couenne était produite, d'un côté, par la rapidité du jet et par la forme étroite du vase (verre à pied), tandis que, de l'autre côté, il n'y avait point de couche inflammatoire, lorsque le sang s'écoulait en bavant et était reçu dans un vase large.

Ces expériences ont paru décisives à M. Dugès, qui a analysé ce travail.

1823. Découverte de l'odeur placentaire du sang chez les femmes enceintes, surtout sur les derniers temps de la grossesse.

1824. Thèse sur l'idiotie, réimprimée en 1843. L'auteur a déterminé le rapport du développement du cerveau avec l'imperfection de l'intelligence.

Sur 100 individus affectés d'idiotie, 86 présentaient des déformations plus ou moins saillantes du crâne; d'après l'examen du front, de l'occiput et des parties latérales de

la tête, sur 100, 25 avaient un défaut de symétrie bien caractérisé.

Sur 100 crânes de proportion convenable, 14, aucun idiot complet ne se trouvait dans cette catégorie.

En résumé, il n'y a pas de forme propre à l'idiotie, mais elle s'accompagne le plus souvent de vices de conformation. Les idiots présentent constamment une dégradation du physique qui coïncide avec la dégradation du moral : constitution scrofuleuse, rachitisme, taille petite, les membres sont inégaux, par rapport à la hauteur et à la grosseur du tronc; ils sont contournés, amaigris, atrophiés, souvent paralysés; la marche est mal assûrée; le moindre obstacle les renverse; souvent ils restent dans l'immobilité; les sens sont obtus et oblitérés; ils ne peuvent se suppléer les uns les autres, car ils sont également imparfaits; fréquemment ils sont sourds et muets, ils perçoivent difficilement les sons; bien différents des sourds et muets de naissance qui, malgré leur infirmité, jouissent de l'intégrité de l'intelligence; ils ne distinguent ni odeur ni saveur; ils mangent indifféremment ce qui leur tombe sous la main; la prononciation est nulle; ils jettent des cris, des hurlements; quelquefois ils laissent échapper des monosyllabes; les fonctions assimilatrices se font bien, ils digèrent avec facilité; les déjections sont involontaires; les menstrues irrégulières chez les filles. La peau est souvent insensible, ils semblent ne rien sentir.

Les dégradations morales sont très-prononcées; l'idiot complet est au-dessous de la brute; c'est un être presque végétatif; il est sous l'empire des fonctions organiques; l'idiot n'a quelquefois pas même le sentiment de la conservation.

Il n'en est pas ainsi des idiots incomplets; les imbéciles se rapprochent plus ou moins des autres hommes.

Dans ce travail sur l'idiotie, on trouve l'examen des penchants, des passions, des habitudes et des degrés d'intelligence; l'auteur signale l'éducabilité relative des idiots; *il est le premier*, *en France*, *qui ait prouvé que l'on pouvait*

développer, jusqu'à un certain point, les facultés intellectuelles chez certains idiots et surtout chez les imbéciles.

Cette monographie a été citée dans tous les dictionnaires de médecine et divers traités d'aliénation mentale. On y trouve aussi des recherches d'anatomie pathologique sur certains idiots et même sur les ganglions et les nerfs de la vie organique (1).

1829. Examen des facultés intellectuelles à l'état normal et anormal, pour servir d'explication aux phénomènes d'aliénation mentale. Ce mémoire sert à établir la différence qu'il y a entre la raison, la déraison et la folie, et que l'aliénation mentale est une maladie.

1836. Examen de l'appareil nerveux pour arriver à déterminer la lésion dans l'aliénation mentale : dans ce mémoire, l'auteur examine les fonctions des diverses parties organiques de l'encéphale, les fonctions de la substance corticale, des couches optiques, des corps striés, des cornes d'Ammon, des lobules antérieures du cerveau, des tubercules quadrijumeaux, de la protubérance annulaire, et cite un fait d'une apoplexie du mésocéphale qui a produit la mort d'une manière instantanée. Il examine les fonctions du cervelet et de la moelle épinière. Après avoir passé en revue ces diverses fonctions, il examine l'état morbide et s'appuie de faits pathologiques pour confirmer les fonctions normales.

(C'est là le genre particulier d'observations de l'auteur dans ses études des fonctions nerveuses.)

1839. Considérations sur le tournis chez les animaux et chez l'homme. Ce travail, dont le rapport a provoqué à l'Académie une discussion fort longue, a prouvé l'influence

(1) M. le Dr Delasiauve, à Bicêtre et à la Salpêtrière, prononce ordinairement tous les ans un discours, où il rappelle les travaux de M. Belhomme sur les prémices de l'éducation des idiots, dont il est l'initiateur; que ce digne confrère veuille bien recevoir ses remerciments.

des pédoncules du cerveau et surtout du cervelet dans la station (1).

Voici les conclusions de ce travail :

1° Le tournis a lieu tout aussi bien par la compression des fibres des pédoncules du cerveau que par celle des pédoncules du cervelet ;

2° Les pédoncules cérébelleux ont une action spéciale sur l'équilibre de la station ;

3° La rotation est déterminée par la blessure, la section ou la maladie d'un des pédoncules du cervelet ;

4° La rotation a lieu du côté de la lésion ou de l'affection ;

5° Le tournis est incurable ; aucun traitement ne peut être conseillé, à moins de faire, comme chez le mouton, une trépanation du crâne lorsqu'on aura le soupçon de la présence de vers hydatides ou de corps étranger quelconque.

Il ressort de ce travail deux conséquences :

1° Que le vers hydatide, qui donne lieu au tournis, n'est cause de la maladie que par la compression des fibres antérieures du cerveau ;

2° Que les faits d'anatomie pathologique viennent souvent confirmer les observations physiologiques que les expériences sur les animaux ont souvent démontrées.

1840. Expériences sur les animaux, pour déterminer les diverses fonctions du système nerveux.

Le but de ce mémoire a été de prouver la valeur des vivisections, afin de déterminer certains phénomènes

(1) M. Belhomme a observé une femme qui a succombé par suite du tournis, et qui a présenté, à l'autopsie, une exostose de l'occipital qui comprimait l'un des pédoncules du cervelet.

physiologiques et pathologiques. L'auteur a apprécié dans ses expériences, non-seulement les résultats primitifs, mais encore les phénomènes produits par l'hémorrhagie et l'inflammation qui dépendent des lésions organiques. Chaque observation est suivie de l'ouverture faite du vivant ou après la mort des animaux.

Voici les conclusions de l'auteur :

1o Le cerveau est l'organe de l'intelligence ; sa lésion amène constamment un trouble dans l'expression intellectuelle ;

2o Une lésion superficielle un peu étendue produit un trouble dans les volitions de l'animal, une lésion profonde, des convulsions, et la paralysie du côté opposé à la lésion, quelquefois des convulsions du même côté ;

3o L'ablation d'un hémisphère produit des désordres du côté opposé et même la paralysie ; la vue est compromise du côté opposé à l'enlèvement, surtout si l'on a détruit le tubercule du même côté ;

4o L'ablation des deux hémisphères donne lieu à la paralysie des membres et à la perte complète de la vue, si les tubercules quadrijumeaux sont détruits ;

5o Les blessures du cerveau troublent la volonté de l'animal, produisent la disposition au sommeil et même la torpeur, l'idiotisme ;

6o Les blessures du cerveau peuvent se guérir assez promptement, et les animaux reprennent, jusqu'à un certain point, leur allure et leur état habituel de santé.

1842. Mémoire sur la tuméfaction et la cause de la tuméfaction des oreilles chez les aliénés en démence. Ce mémoire, lu à l'Académie de médecine et inséré dans ses bulletins, est unique en France.

1843. Mémoire intitulé : *Recherches nouvelles d'anatomie pathologique sur le cerveau des aliénés affectés de paralysie générale.* L'auteur prouve, par des expériences sur des animaux et les autopsies cadavériques, que la lésion des parties profondes du cerveau détermine une altération de la sensibilité et des mouvements.

Voyez le rapport de M. Jolly, fait le 11 mars 1843.

1845. Mémoire sur la localisation de la faculté du langage dans les lobes antérieurs du cerveau. L'auteur cherche à déterminer d'une manière précice les cas si différents de l'altération de la parole, par le fait d'une lésion de l'appareil de la voix et celle qui résulte d'une lésion hémorrhagique ou autre, des lobes antérieurs du cerveau ; dans ce dernier cas, la parole est tranchée subitement.

Voici ses conclusions :

1° L'altération de la faculté du langage dépend, soit d'une affection cérébrale, soit d'une lésion des organes de communication entre le cerveau et les appareils vocaux et buccaux ;

2° La perte subite de la parole dépend d'une lésion hémorrhagique ou autre de l'un et surtout des deux lobes cérébraux antérieurs ;

3° Il faut bien se garder de confondre les phénomènes convulsifs ou paralytiques qui altèrent le langage, avec la perte subite de la mémoire des mots et par suite de la faculté de parler ;

4° Dans l'affection ou la destruction partielle des lobules antérieurs du cerveau, la parole est tranchée subitement, et ce n'est que plus tard, lorsqu'il s'est formé une cicatrice dans le cerveau, que l'organe reprend plus ou moins ses fonctions premières.

PATHOLOGIQUE ET ANATOMIE PATHOLOGIQUE

DU CERVEAU DANS L'ALIÉNATION MENTALE.

1831. Considérations sur l'influence des événements politiques sur le développement de l'aliénation mentale. Ce mémoire contient plusieurs faits qui prouvent que chaque émeute qui a eu lieu à Paris, après la révolution de 1830, a amené des fous dans les établissements d'aliénés, par le fait de la terreur occasionnée par les séditions politiques (1).

1832. Rapport analytique du mémoire de M. Brachet, sur la nature et le siége de l'hystérie et de l'hypochondrie. L'auteur combat l'opinion de M. Brachet, qui ne croit pas à l'influence du cerveau dans l'hypochondrie et qui regarde l'hystérie comme ne dépendant pas de la matrice.

1835. Considérations sur l'appréciation de la folie, sa localisation et son traitement. Ce mémoire est destiné à rapporter les symptômes principaux de la folie à des lésions matérielles. L'auteur propose des dénominations nouvelles qui donnent à l'esprit l'image des parties du système nerveux qui peuvent être lésées dans la folie.

1836. Suite des recherches sur la localisation de la folie. Ce mémoire est l'ampliation du premier: il traite des folies sympathiques, appelées par l'auteur *névropathies;* de la phrénologie; son application à l'étude de l'aliénation mentale; un mot sur l'orthophrénie; considérations sur

(1) Son dernier mémoire sur ce sujet a été publié en 1849, avec le rapport académique de M. Londe.

l'œdème du cerveau produisant la stupidité chez les aliénés ; observations cadavériques relatives à la localisation de la folie.

1839. Troisième mémoire sur la localisation des fonctions cérébrales et de la folie; recherches nouvelles sur l'hypochondrie, les folies sympathiques; recherches statistiques sur 20,743 aliénés; nombreuses autopsies pour appuyer la doctrine de l'auteur sur les maladies mentales.

1839. Examen de la valeur des lésions anatomiques dans la folie (*Esculape*, 2 décembre 1839).

1841. Réplique à M. Bonnet, de Bordeaux, sur la monomanie homicide, insérée dans les *Bulletins de la science médico-pratique.*

1843. Des causes physiques et morales de la folie : mémoire inséré dans l'*Echo du monde savant,* le 16 novembre 1844.

Voici les conclusions de l'auteur :

1° Les causes physiques de la folie sont aussi nombreuses, sinon plus nombreuses, que les causes morales.

2° Il faut éviter les idées systématiques dans l'appréciations des causes de la folie.

3° Il faut tenir compte, avant tout, de la prédisposition héréditaire innée.

4° La folie débute rarement d'une manière spontanée. Il y a souvent succession des causes physiques et morales, et il est aussi difficile de se prononcer sur l'action d'une cause quelconque, que de reconnaître la valeur absolue.

5° On ne doit pas faire figurer l'idiotie parmi les causes de la folie, mais les vices d'organisation primitive.

6° L'épilepsie est souvent cause de folie.

7o La civilisation produit autant et peut-être plus de causes physiques que de causes morales.

8o Les causes physiques et morales se tiennent tellement qu'on ne peut concevoir une action immédiate sur l'intelligence et le moral de l'homme sans l'intermédiaire de ses organes.

9o Pour qu'une statistique ait une valeur réelle, il faudrait que les faits qui y sont relatés, fussent observés par le médecin qui fait la statistique.

Indépendamment des mémoires ci-dessus mentionnés, M. Belhomme a publié un grand nombre d'articles dans les journaux de médecine et a fait de nombreuses communications aux Sociétés savantes dont il fait partie, reproduites dans leurs procès-verbaux.

1845. Quatrième mémoire sur la localisation des fonctions cérébrales et de la folie; trois leçons à l'Athénée national sur l'alliance nécessaire de la philosophie, de la physiologie et de la psychologie; recherches sur la paralysie générale des aliénés, avec de nombreuses autopsies.

L'auteur a prouvé que le ramollissement cérébral ne se bornait pas à la surface cérébrale, mais pénétrait jusqu'aux centres cérébraux, et que la vie se trouvait compromise lorsque la maladie envahissait la protubérance annulaire et le bulbe rachidien.

1848. Cinquième mémoire sur la localisation de la folie, avec le rapport de M. Rochoux, qui conclut à la présentation de l'auteur à l'Académie.

1850. Invention du bâillon-biberon pour remplacer la sonde œsophagienne dans l'alimentation des aliénés suicides.

L'auteur prouve que la sonde œsophagienne n'est pas sans danger, car on peut, en l'introduisant par les narines,

se tromper de conduits et pénétrer dans les voies aériennes; on a cité plusieurs faits de ce genre.

Pour éviter un pareil malheur, M. Belhomme a fait exécuter par M. Charrière, célèbre coutelier, un bâillon de bois qui se place entre les dents de l'aliéné ; une fois maître de l'ouverture de la bouche, on glisse un biberon sur la rainure centrale du bâillon, et, avec un peu de précautions, on habitue le pharynx à une déglutition forcée.

M. Belhomme cite dans un mémoire, lu à l'Académie de médecine, plusieurs observations de la réussite de cet instrument, dans les cas où les aliénés se refusent à avaler les aliments.

M. Charrière livre maintenant cet instrument, fait dans une petite dimension, aux nourrices de campagne, qui élèvent souvent les enfants au biberon; il paraît que ce moyen simple réussit à merveille. Il n'y a pas, de la part des enfants, l'opposition des dents, qui n'existent pas, et le biberon est accepté volontiers par le nourrisson.

CONCLUSIONS.

De la lecture des divers mémoires publiés par M. Belhomme, on peut conclure :

1° Qu'il a découvert l'odeur placentaire du sang des femmes enceintes (1823).

2° Son traité sur l'idiotie est ce qu'il y a de plus complet sur ce sujet, et, de plus, il est le *promoteur, l'initiateur* de l'éducation des idiots.

3° Qu'il a fait des expériences sur les animaux, qui ont prouvé les diverses fonctions du cerveau et surtout la découverte du nœud vital, *calamus scriptorius* (1840-1864).

4° Qu'il a complété l'étude anatomo-pathologique du cerveau des aliénés paralytiques par la désignation du ramollissement profond de l'encéphale.

5o Qu'il a, le premier en France, observé la tuméfaction des oreilles chez les aliénés en démence;

6o Qu'il a inventé le bâillon-biberon, pour remplacer la sonde œsophagienne dans l'alimentation des aliénés qui se laissent mourir de faim.

Tous ces mémoires sont dans la bibliothèque de l'Académie de médecine, l'auteur les ayant adressés successivement.

TITRES HONORIFIQUES.

1o Interne de première classe des hôpitaux de Paris, de 1820 à 1824;

2o Docteur en médecine, le 1er août 1824;

3o Membre honoraire de la Société médico-pratique, de la Société de médecine de la Ville, de la Société médicale d'émulation, de la Société de médecine pratique, de la Société médico-psychologique, etc., etc.;

4o Correspondant de l'Académie des sciences de Rouen, Reims, de la Société médicale d'Indre-et-Loire, de Seine-et-Oise, de l'Académie chirurgicale de Madrid et de la Société phrénologique d'Aversa (Italie);

5o Ancien professeur des maladies mentales à l'Athénée-Royal (1840-1848);

6o Placé sur une liste de candidats à l'Académie de médecine en 1845 (section d'Anatomie et de Physiologie).

7o Chevalier de la Légion d'honneur en 1847, nommé par le Ministre de l'Instruction publique, sous le patronage du doyen de la Faculté de médecine, M. Orfila;

8o Nommé en 1854, par le Ministre de l'Intérieur, médecin honoraire des bureaux de bienfaisance de Paris, en récompense des longs services du docteur Belhomme,

après 28 ans d'exercice dans le 8e, aujourd'hui 11e arrondissement.

M. le docteur Belhomme a dirigé pendant 25 ans un établissement consacré aux aliénés, fondé par son père; cette maison de santé a été cédée à M. Archambault (décédé en 1863), elle est actuellement dirigée par M. Mesnet, son gendre, médecin des hôpitaux.

P.-S. — M. le docteur Belhomme a lu, dans la séance de l'Académie de médecine du 26 novembre 1872, un mémoire, ayant pour titre :

Des altérations pathologiques de l'encéphale, coïncidant aux diverses formes de la folie. Ce mémoire a été renvoyé à la Commission d'élection.

Paris. — Imp. FÉLIX MALTESTE et Cie, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22.